
Programme de Formation

SSIAP 1 - mise à jour des connaissances

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Agent de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur ne pouvant justifier d'au moins 1607h d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois ou ayant dépassé la date limite de recyclage



Objectifs pédagogiques

Appliquer les règles de prévention incendie, intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation du public, donner l'alerte et accueillir les secours, porter assistance aux personnes, réaliser des actions de sensibilisation, exploiter le PC de sécurité incendie.



Description

Poste de sécurité

Fonctionnement d'un poste de sécurité

Exercices interactifs de réception d'appels

Rondes de sécurité et surveillance travaux

Conduite d'une ronde de sécurité

Rondes applicatives

Appel et réception des services publics de secours

Appel, accueil et guidage des services de secours

Mise en application

Mise en situation d'intervention

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

Mise en œuvre des moyens d'extinction

Exercices d'extinction sur feux réels

Protection individuelle



Prérequis

Qualification de secourisme en cours de validité.

Être titulaire du diplôme SSIAP1.

Certificat médical de moins de 3 mois pour les personnes n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques complétés par des exercices pratiques. Visites applicatives d'ERP en exploitation. Mises en situation d'intervention : exercices pratiques et des simulations d'incidents pour évaluer la réactivité des participants





Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc
Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos
Plateau technique pour la réalisation des exercices pratiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Validation

Participation à l'ensemble des séquences programmées au recyclage
L'attestation de remise à niveau, conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, est délivrée suite à une évaluation formative continue à travers des mises en situation et des exercices pratiques sous la supervision du formateur